



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).

Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.

Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).

Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.

Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question n°38 et revient dans la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 41
SOUTIEN A RESACOOOP

Ne prend pas part au vote : Samir EL BAKKALI, membre du Conseil d'Administration de Resacoop

La ligne budgétaire dédiée aux subventions aux associations et aides à projets internationaux prévue au budget primitif 2021 est à ce jour de 30 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

RESACOOOP : 4 000 euros

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) RESACOOOP (Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération Internationale) est le Réseau Régional Multi-Acteurs d'Appui à la Coopération et à la Solidarité internationale sur le territoire de la région Auvergne Rhône Alpes.

Il vise deux principaux objectifs :

- contribuer au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, conduites en Auvergne Rhône-Alpes ;
- mobiliser et associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants d'Auvergne Rhône-Alpes.

RESACOOOP accompagne la ville de Clermont-Ferrand, membre du GIP RESACOOOP, dans la mise en œuvre de sa politique en matière de solidarité internationale autour de 3 axes :

1- la formation d'animateurs municipaux de la Direction de l'Enfance (DE) et de la Direction du Développement Social et Urbain (DDSU) dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans le cadre du volet « Education à la citoyenneté » présent dans le Projet Educatif de la Ville (PEV). Pour l'année scolaire 2021/2022 et en accord avec la DE, RESACOOOP souhaite accompagner les animateurs in situ sur les problématiques concrètes qu'ils rencontrent au quotidien. Une expérimentation est à l'étude sur l'École Victor Duruy qui accueille de nombreux enfants issus des migrations. L'objectif est de pouvoir proposer un projet autour des enjeux liés à la question des migrations (intégration, citoyenneté...).

2- la coordination en région du Festival des Solidarités par l'accompagnement et la valorisation du travail mené par les membres du collectif clermontois qui participe au Festival des Solidarités mais aussi de renforcer l'impact des initiatives proposées. Cette année, des actions sont prévues et organisées par l'association Auvergne Solidarités Internationales.

3- l'accompagnement des porteurs de projets clermontois dans le domaine de la solidarité internationale/aide au développement en organisant des ateliers et des formations. Des formations thématiques sont proposées à Clermont-Ferrand aux acteurs de solidarité internationale afin de cibler leurs besoins.

Afin de mener à bien ces actions, RESACOOOP sollicite l'appui financier (4 000 euros) de la collectivité pour ces actions sur un budget global de 522 000 euros. Les principaux contributeurs sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes (300 000 euros) et l'État (110 000 euros).

A titre d'information, la Métropole de Lyon participe à hauteur de 11 000 euros et la Ville de Grenoble à hauteur de 3 000 euros.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 MAI 2021

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,
Réseaux international des villes Michelin,
Affaires européennes et Relations internationales



Jérôme AUSLENDER

